UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice

L'action utile !

CSAT NOUVELLE-CALÉDONIE

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Particularités de notre territoire

582 Personnes détenues

215 % Surpopulation MAH

414 Places

132 Personnels de détention

122 Matelas au sol



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Mikaele KAFIKAILA

Vous nous avez fait confiance, nous avons agi, continuons ensemble

Il y a quelques mois, nous avons fait un choix, celui de reconstruire une **UFAP UNSa Justice forte, présente et combative en Nouvelle-Calédonie.**

En peu de temps, nous avons relancé une section syndicale dynamique à Nouméa, créé une représentation à Koné et rassemblé toujours plus de collègues autour d'un syndicalisme de terrain. Notre objectif n'a jamais été de faire des promesses, mais d'agir.

Nous avons porté votre voix auprès de la Direction, de la DISP, de l'Administration centrale, des élus et des institutions locales et enfin des Médias. Nous avons dénoncé sans relâche l'état alarmant de nos établissements pénitentiaires et obtenu que la situation de la Nouvelle-Calédonie soit enfin entendue au plus haut niveau.

Notre mobilisation a permis de faire avancer des dossiers essentiels... la nécessité d'un audit complet, la reconnaissance du manque d'effectifs, l'obtention de moyens supplémentaires et l'engagement autour du futur établissement pénitentiaire. Ce combat est désormais lancé, mais il reste encore beaucoup à accomplir.

Nous continuerons à défendre tous les personnels, sans distinction de corps ou de service (surveillants, ELSP, personnels administratifs, techniques, d'insertion et de probation. Chacun mérite le respect, la reconnaissance et des conditions de travail dignes.)

Nous poursuivrons également notre engagement pour le retour des originaires de Nouvelle-Calédonie, une priorité que nous portons depuis le début de notre action.

Notre priorité : obtenir des mesures concrètes pour améliorer vos conditions de travail au quotidien et veiller à ce que le futur établissement réponde enfin aux besoins des personnels et aux enjeux de la Nouvelle-Calédonie.

Nous ne vous demandons pas de nous faire confiance sur nos promesses. Nous vous demandons de nous juger sur nos actes.

Notre force, c'est vous. Votre confiance nous a permis d'obtenir des avancées importantes. Ensemble, nous pouvons aller encore plus loin.

Le jour du scrutin, votez UFAP UNSa Justice.

Ensemble, poursuivons le travail engagé et construisons l'avenir du Centre pénitentiaire de Nouméa.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens... Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSAT NOUVELLE-CALÉDONIE

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements

Les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Nouvelle-Calédonie exercent chaque jour leurs missions avec professionnalisme, engagement et sens du service public. Pourtant, chacun le constate, les moyens ne suivent plus.

En milieu ouvert comme en milieu fermé, les charges de travail explosent. Les effectifs restent insuffisants alors même que les besoins augmentent. Les secrétariats sont saturés, les services administratifs en tension et les équipes contraintes de faire toujours plus avec toujours moins.

À l'ALIP Nouméa, plusieurs postes de CPIP demeurent vacants. À l'ALIP Koné, les effectifs restent en deçà des besoins réels. En milieu fermé, le non-remplacement de certains personnels fragilise encore davantage les prises en charge. **Cette situation n'est plus acceptable.**

Face à ces constats, **l'UFAP UNSa Justice refuse la résignation.**

Nous défendons une politique ambitieuse pour le SPIP en Nouvelle-Calédonie :

Le respect des organigrammes de référence et le recrutement des effectifs nécessaires.

Le remplacement systématique des postes vacants.

Le renforcement des personnels administratifs afin de permettre aux CPIP de se consacrer pleinement à leurs missions

L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance des contraintes spécifiques liées à l'insularité et à l'éloignement

Une véritable écoute des agents et une représentation de terrain, proche des réalités quotidiennes

Notre engagement est simple… porter votre voix avec détermination, sans compromis lorsque les intérêts des personnels sont en jeu.

Les prochaines élections professionnelles seront déterminantes pour l'avenir de nos services. Elles permettront de choisir des représentants capables de défendre efficacement les agents auprès de l'administration.

Parce que les CPIP méritent des moyens à la hauteur de leurs missions.

Parce que la reconnaissance passe par des actes concrets.

Parce que l'avenir du SPIP en Nouvelle-Calédonie ne peut plus attendre.

En décembre 2026, faites le choix d'une organisation syndicale combative, responsable et présente sur le terrain.

Votez UFAP UNSa Justice.

Joffrey VAITANAKI

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

Liste CSAT



1
Mikaele Kafikaila
SVT BGD
CP Nouméa



2
Tony Kolokimoana
BCPEX
CP Nouméa



3
Joffrey Vaitanaki
CPIP
MO Nouméa



4
Malia Girier-Durfournier
SA
CP Nouméa



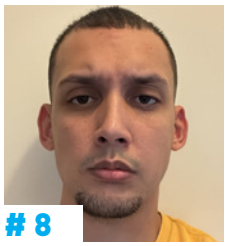
5
Suliano Paagalua
SVT
CD Kone



6
Anatole Putaohe
CPIP
MF Nouméa



7
Rachelle Teuruarii
CPIP
MF Nouméa



8
Vetea Mamatui
SVT
CD Kone

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store
Disponible sur Google play